

# **NEOLIFE**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX  
TEL : +33 (0) 4 26 84 52 52 - FAX : +33 (0) 4 26 84 52 59

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE  
LYON ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CAPITAL DE 5.986.009 EUROS - RCS LYON 351 497 649

# **NEOLIFE**

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de

5 168 687,9€

Siège social : 304, Route Nationale 6 Bâtiment Avalon 2 69760

LIMONEST

R.C.S Lyon : 753 030 790

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée générale de la société NEOLIFE,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NEOLIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Directoire le 30 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative, compte tenu de la perte de l'exercice, liée à

l'application du principe comptable de continuité de l'exploitation. Les éléments qui ont présidé au maintien de ce principe sont décrits dans la note « 3.5 – Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Les frais de développements sont comptabilisés conformément aux principes comptables décrits dans la note « Règles et méthodes comptables de l'annexe ». Nos travaux ont consisté à vérifier le bien-fondé de l'approche retenue et sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire arrêté le 30 mars 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction,

**NEOLIFE**

*Comptes Consolidés*

*Exercice clos le*

*31 décembre 2019*

ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

*Fait à Villeurbanne, le 25 juin 2020*

Le Commissaire aux comptes

**M A Z A R S**

  
\_\_\_\_\_  
PIERRE BELUZE

Rapport annuel consolidé 2019

Groupe NEOLIFE

## Table des matières

1-	États financiers .....	4
1.1	Bilan consolidé .....	4
1.2	Compte de résultat consolidé .....	5
1.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé .....	6
1.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	7
2-	Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes .....	7
2.1	Présentation du groupe et évolution.....	7
2.2	Faits marquants de l'exercice.....	7
2.3	Événements postérieurs à la clôture .....	9
2.4	Changements de méthodes .....	9
2.5	Incidence des effets de périmètre .....	9
3-	Méthodes et principes de consolidation .....	10
3.1	Principes généraux .....	10
3.2	Périmètre et méthodes de consolidation .....	10
3.3	Élimination des opérations internes au groupe .....	10
3.4	Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse.....	11
3.5	Règles et méthodes comptables .....	11
4-	Notes annexes sur les postes du bilan .....	15
4-1)	Ecart d'acquisition .....	15
4-2)	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	15
4-3)	Immobilisations financières et titres mis en équivalence .....	17
4-4)	Stocks et en-cours.....	18
4-5)	Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation .....	19
4-6)	Trésorerie nette .....	20
4-7)	Variation des capitaux propres consolidés .....	20
4-8)	Provisions.....	21
4-9)	Dettes financières .....	21
4-10)	Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation.....	22
5-	Notes annexes sur les impôts différés .....	24
6-	Notes annexes sur les postes du compte de résultat.....	25
6-11)	Chiffre d'affaires .....	25
6-12)	Autres produits d'exploitation .....	25
6-13)	Achats consommés .....	25
6-14)	Charges externes .....	26
6-15)	Impôts et taxes .....	26
6-16)	Charges de personnel .....	26
6-17)	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	26
6-18)	Produits financiers .....	27
6-19)	Charges financières.....	27
6-20)	Produits exceptionnels.....	27

6-21) Charges exceptionnelles .....	27
6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	28
7- Autres Informations.....	29
7-23) Effectifs .....	29
7-24) Engagements hors-bilan .....	29
7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes .....	30
7-26) Rémunération des dirigeants.....	30

# 1- États financiers

## 1.1-Bilan consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	Valeurs brutes	Amortissements	Dépréciations	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
Ecart d'acquisition	1					
Immobilisations incorporelles	2	3 481 118	(2 018 949)		1 462 169	1 583 479
Immobilisations corporelles	2	1 037 681	(749 749)		287 932	372 111
Immobilisations financières	3	69 566			69 566	57 066
Titres mis en équivalence	3					
<b>Actif immobilisé</b>		<b>4 588 365</b>	<b>(2 768 698)</b>		<b>1 819 667</b>	<b>2 012 656</b>
Stocks et en-cours	4	626 291		(60 123)	566 168	615 392
Clients et comptes rattachés	5	911 619		(22 058)	889 561	614 447
Impôts différés - actif		627 271			627 271	723 318
Autres créances et comptes de régularisation	5	408 287			408 287	563 076
Valeurs mobilières de placement	6					
Disponibilités	6	909 336			909 336	358 705
<b>Actif circulant</b>		<b>3 482 804</b>		<b>(82 181)</b>	<b>3 400 623</b>	<b>2 874 938</b>
<b>Total Actif</b>		<b>8 071 169</b>	<b>(2 768 698)</b>	<b>(82 181)</b>	<b>5 220 290</b>	<b>4 887 594</b>
<b>Capital</b>						
Primes liées au capital					865 817	917 244
Ecart de réévaluation						
Réserves					(2 448 363)	(589 367)
Résultat net (Part du groupe)					(930 728)	(1 858 996)
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>	<b>7</b>				<b>2 470 421</b>	<b>1 916 441</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>						
Autres fonds propres	8					
Ecart d'acquisition passif	1					
Provisions et impôts différés	8				55 118	16 812
<b>Provisions</b>					<b>55 118</b>	<b>16 812</b>
Dettes financières	9				1 186 184	1 267 510
Fournisseurs et comptes rattachés	10				753 893	1 226 792
Autres dettes et comptes de régularisation	10				754 674	460 039
<b>Dettes</b>					<b>2 694 751</b>	<b>2 954 342</b>
<b>Total Passif</b>					<b>5 220 290</b>	<b>4 887 595</b>

## 1.2-Compte de résultat consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Chiffre d'affaires	11	8 314 178	6 617 804
Autres produits d'exploitation	12	628 050	950 452
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>8 942 228</b>	<b>7 568 256</b>
Achats consommés	13	(6 027 891)	(5 286 926)
Charges externes	14	(1 227 459)	(1 397 130)
Impôts et taxes	15	(41 693)	(39 570)
Charges de personnel	16	(1 517 086)	(1 567 324)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	(761 200)	(759 730)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(9 575 329)</b>	<b>(9 050 680)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(633 101)</b>	<b>(1 482 424)</b>
Produits financiers	18	213	66
Charges financières	19	(53 882)	(89 440)
<b>Résultat financier</b>		<b>(53 667)</b>	<b>(89 374)</b>
Opérations en commun			
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>(686 768)</b>	<b>(1 571 799)</b>
Produits exceptionnels	20	215	16 093
Charges exceptionnelles	21	(126 938)	(159 386)
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(126 723)</b>	<b>(143 294)</b>
Impôts sur les résultats	22	(117 235)	(144 817)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>(930 726)</b>	<b>(1 859 910)</b>
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(930 726)</b>	<b>(1 859 910)</b>
Intérêts minoritaires			(911)
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>(930 726)</b>	<b>(1 858 999)</b>
Résultat par action		-0,02	-0,07
Résultat dilué par action		-0,02	-0,07

## 1.3- Tableau de flux de trésorerie consolidé

Présenté en euros

Libellé	Note	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>		<b>(930 726)</b>	<b>(1 859 908)</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	17	694 666	593 068
Variation de l'impôt différé	5	117 235	144 817
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur			
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		1 008	53 642
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE			
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>(117 817)</b>	<b>(1 068 381)</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)		(252 600)	250 411
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>		<b>(370 417)</b>	<b>(817 970)</b>
Acquisitions d'immobilisations	2, 3C	(461 145)	(523 998)
Cessions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre			89 315
Variation nette des placements à court terme			
Opérations internes Haut de Bilan			
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>		<b>(461 145)</b>	<b>(434 683)</b>
Émissions d'emprunts	9	250 000	200 000
Remboursements d'emprunts	9	(330 949)	(1 036 184)
Dividendes versés des filiales			
Dividendes reçus/versés de la société mère			
Augmentations / réductions de capital	7	1 463 520	1 879 451
Conversions d'OC			
Variation nette des concours bancaires			
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>		<b>1 382 571</b>	<b>1 043 267</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)			
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>		<b>551 009</b>	<b>(209 386)</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>		<b>357 749</b>	<b>567 135</b>
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur			
<b>Trésorerie : clôture</b>		<b>908 758</b>	<b>357 749</b>

La variation du BFR lié à l'activité provient de la diminution de l'ensemble stocks, clients et autres créances (- charges à répartir) et de la diminution de l'ensemble des fournisseurs et autres dettes. Soit en K€ :

Stocks	566	615	-49
Clients	890	614	276
Autres créances	401	554	-153
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 857</b>	<b>1 783</b>	<b>74</b>
Fournisseurs	754	1 227	-473
Autres dettes	755	460	295
<b>PASSIF A COURT TERME</b>	<b>1 509</b>	<b>1 687</b>	<b>-178</b>
			252

## 1.4-Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>3 447 560</b>	<b>917 244</b>	<b>(589 367)</b>			<b>(1 858 996)</b>	<b>1 916 442</b>	
Affectation du résultat N-1			(1 858 996)			1 858 996		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 536 135	(51 427)					1 484 708	
Résultat						(930 728)	(930 728)	
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre								
Autres								
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>4 983 695</b>	<b>865 817</b>	<b>(2 448 363)</b>			<b>(930 728)</b>	<b>2 470 422</b>	

## 2- Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

### 2.1 Présentation du groupe et évolution

NEOLIFE (société consolidante) a été constituée le 1<sup>er</sup> août 2012 pour une première clôture au 31 décembre 2013. A l'origine, le groupe ne comptait qu'une seule entité, la SA NEOLIFE ayant son siège social en France.

Deux filiales ont été créées par la suite :

- la société Techlife dont les titres ont été cédés le 25 juin 2018 ;
- la société Neoco (société consolidée), créée le 4 avril 2016, dont 100% de son capital est détenu par NEOLIFE. Les brevets détenus par NEOLIFE ont été transférés à cette nouvelle société au moment de sa création.

Le groupe NEOLIFE comprend ainsi deux sociétés au 31 décembre 2019 :

- NEOLIFE au capital social de 4.983.695 euros.
- Neoco au capital social de 3.284.000 euros.

### 2.2 Faits marquants de l'exercice

#### Opérations sur le capital

- Suivant décisions du directoire en date du 17 avril 2019, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant nominal de 250,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 2.500 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 500,00 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 19 juin 2019, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :

- o augmentation de capital d'un montant nominal de 247.337,40 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 2.473.374 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 4.946.748 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 247.337,40 euros ;
  - o augmentation de capital d'un montant nominal de 100.000,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.000.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 1.000.000 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 100.000,00 euros ;
  - o augmentation de capital d'un montant nominal de 7,10 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,55 euro, de 71 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 355 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 39,05 euros ;
  - o augmentation de capital d'un montant nominal de 285,00 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 2.850 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.700 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 570,00 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 28 juin 2019, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 273.676,20 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 2.736.762 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 5.473.524 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 273.676,20 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 3 septembre 2019, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
- o augmentation de capital d'un montant nominal de 146.636 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.466.360 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.932.720 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 146.636 euros ;
  - o augmentation de capital d'un montant nominal de 2.489,70 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,20 euro, de 24.897 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 49.794 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 4.979,40 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 4 novembre 2019, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 149.299 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.492.990 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.985.980 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 149.299 euros.
- Suivant décisions du directoire en date du 31 décembre 2019, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 616.154,50 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 6.161.545 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 12.323.090 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 616.154,50 euros.

Ainsi, le capital social au 31 décembre 2019 est fixé à 4.983.695,20 € et il est divisé en 49.836.952 actions.

### **BSA 2019**

NEOLIFE avait attribué gratuitement le 17 mai 2019 à l'ensemble de ses actionnaires 34.478.103 BSA (code ISIN FR0013420247) avec une maturité au 31 décembre 2019. Ces BSA avaient une parité d'exercice de 1 action pour 2 bons de souscription et un prix d'exercice de 0,10€.

L'exercice de la totalité des 34.478.103 BSA émis donnerait lieu à la création d'un nombre maximal de 17.239.051 nouvelles actions, soit une augmentation de capital prime d'émission incluse de 1.723.905 euros.

Cette opération a permis de constater définitivement l'exercice de 30.671.440 BSA 2019 donnant lieu à la création de 15.335.720 nouvelles actions.

### *Suivi du contrat d'affacturage*

Le 18 mai 2018, la Société a mis en place un contrat d'affacturage sur ses créances domestique et export pour un montant maximal de 800 K€.

Au 31 décembre 2019, le montant des créances cédées au factor s'élève à 389 K€.

### *Parcours de l'action Neolife sur le marché Euronext Growth Paris*

Le cours de l'action est de 0,162€ au 31 décembre 2019, ce qui donne une valorisation boursière de 8,1 M€.

## 2.3 Evénements postérieurs à la clôture

### *Opérations sur le capital*

- Suivant décisions du directoire en date du 8 janvier 2020, il a été constaté la réalisation des augmentations de capital suivantes :
  - o augmentation de capital d'un montant nominal de 100.468,90 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 1.004.689 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 2.009.378 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 100.468,90 euros ;
  - o augmentation de capital d'un montant nominal de 84.523,80 euros, par voie d'émission, au prix unitaire de 0,10 euro, de 845.238 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune à la suite de l'exercice de 845.238 BSA, représentant un prix de souscription total, prime d'émission incluse, de 84.523,80 euros.

### *Evénement COVID-19*

A la date d'arrêté des comptes, le confinement national décrété par le Président de la République est toujours en cours sans n'avoir aucune certitude quant à sa durée et à son extinction. Le Groupe a utilisé et/ou compte bien utiliser tous les instruments mis à la disposition des entreprises (dans l'attente de différents décrets) pour cette situation exceptionnelle : décalage de charges sociales, différé de remboursements d'emprunts existants, obtention de nouveaux emprunts avec une garantie BPI améliorée, mise en place de chômage partiel.

## 2.1 Changements de méthodes

La réalisation des comptes consolidés au 31 décembre 2019 du groupe Neolife n'a donné lieu à aucun changement de méthode.

## 2.2 Incidence des effets de périmètre

La société Techlife a été cédée le 25 juin 2018 et ne fait donc plus partie du groupe au 31 décembre 2019.

## 3- Méthodes et principes de consolidation

### 3.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

L'exercice clos au 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois. L'exercice clos le 31 décembre 2018 avait une durée de 12 mois.

Les dates de clôture des exercices comptables des différentes sociétés du groupe sont les suivantes :

- NEOLIFE : 31 décembre 2019
- Neeco : 31 décembre 2019.

Les comptes consolidés 2018 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 5 avril 2019.

Les comptes consolidés 2019 ont été arrêtés par son Directoire et revus par son Conseil de Surveillance le 30 mars 2020.

### 3.2 Périmètre et méthodes de consolidation

#### a) Périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 décembre 2019, le périmètre de consolidation comprend deux sociétés.

Toutes sont intégrées globalement. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable de chaque ligne de participation de la société consolidée, les postes d'actif et de passif correspondants.

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	Adresse	Siren
NEOLIFE	IG	100,00	100,00	306 RN 6- Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	753030790
NEOCO	IG	100,00	100,00	306 RN6 - Bat Avalon 2 - 69760 LIMONEST	819454257

#### b) Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe NEOLIFE a été modifié au cours de l'exercice 2018 suite à la cession de la société Techlife.

### 3.3 Elimination des opérations internes au groupe

Les comptes et opérations réciproques entre les différentes sociétés du groupe ont été éliminés. Ces opérations concernent principalement les opérations d'achats et ventes de marchandises entre les sociétés, les prêts de la société mère à sa filiale consolidée ainsi que les opérations de sous-traitance de la filiale consolidée pour le compte de la société consolidante.

### 3.4 Retraitement des frais de constitution, d'augmentation de capital et des frais d'introduction en bourse.

Les frais de constitution, d'augmentation de Capital et d'introduction en Bourse des entités consolidées ont été inscrits à l'actif des comptes sociaux des entités concernées, au poste immobilisations incorporelles.

Selon la méthode préférentielle définie par le Règlement CRC 99-02, ces frais sont imputés sur la prime d'émission des titres concernés. Pour rappel, le groupe NEOLIFE avait incorporé la prime d'émission de l'augmentation de capital du 29 avril 2014 au capital social.

### 3.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis en retenant les principes de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes comptables.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société NEOLIFE SA, société tête de Groupe, a été retenue par le Directoire du fait :

- De l'atteinte de la rentabilité opérationnelle (EBITDA) au 30 juin 2019 et de son amélioration au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2019 ;
- Du niveau de trésorerie au 31 décembre 2019
- Du niveau du carnet de commande

#### a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leurs dépréciations et le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

#### ▪ Immobilisations incorporelles

##### - Frais de recherche et développement :

Le groupe NEOLIFE applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique ;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ;
- Sa capacité à utiliser cette immobilisation ;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente ;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en :

- L'activation des dépenses de personnel pour 287 K€.
- L'activation des prestations de recherche et développement pour 53 K€.

Les produits commercialisés et déjà vendus, notamment les gammes Outlife (bardage) et Sunlife (terrasse) sont issus du programme de recherche et développement du groupe.

##### - Brevets, marques, droits et valeurs similaires :

Ce poste est constitué des licences d'utilisation de logiciels ainsi que les frais de dépôt de brevet.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition.

- Autres immobilisations incorporelles :

Ce poste est constitué du site internet et du logo.

- Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de la durée probable d'utilisation par les entreprises :

➤ Frais de développement :	5 ans
➤ Concession brevet, licences :	1 à 3 ans
➤ Brevets et marques :	20 ans
➤ Autres immobilisations incorporelles :	3 à 10 ans

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

➤ Installations générales :	3 à 10 ans
➤ Matériel et outillage :	2 à 8 ans
➤ Matériel de transport :	5 ans
➤ Matériel de bureau, informatique et mobilier :	2 à 5 ans
➤ Mobilier :	3 à 5 ans

▪ Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont soumis à des tests de dépréciation. Si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture, une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

b) Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

c) Stocks

Les stocks sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les stocks du groupe sont constitués de marchandises et de matières premières.

d) Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante.

#### e) Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission des emprunts du groupe sont considérés comme des charges à répartir dans les comptes sociaux des entités consolidées concernées. Ces frais sont étalés sur la durée de l'emprunt visé. Aucun retraitement n'est opéré dans les comptes consolidés du groupe Neolife.

#### f) Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le Règlement CRC 99-02 (§ 300). Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

#### g) Modalités de calcul du résultat par action

En application de l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables, le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Dans le cas de Neolife, le résultat de base par action faisant apparaître une perte par action, le résultat dilué par action doit être identique au résultat de base par action, conformément à l'avis n°27 de l'Ordre des Experts Comptables §3.

#### h) Impôts différés

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

#### i) Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel ont été évalués pour chacune des sociétés consolidées. N'ayant pas été provisionnés dans les comptes sociaux et seulement mentionnés en engagements hors bilan, ces indemnités sont retraitées dans les comptes consolidés du groupe Neolife et entraîne une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans, aucune augmentation annuelle des salaires n'a été prise en compte. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle, comprenant le taux d'inflation, s'élève à 2 %. La table de mortalité retenue est la table réglementaire TV 88/90 et le taux de charges sociales patronales retenu est de 50 % pour les cadres et de 40 % pour les employés.

Cette méthode est conforme à la méthode préférentielle énoncée par le Règlement CRC 99-02 sur les comptes consolidés.

#### j) Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

#### k) Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires provient :

- De la vente d'éléments de construction (principalement des bardages pour le revêtement mural et des lames de terrasse pour les revêtements de sols) produits à partir d'un matériau innovant. Leur reconnaissance en revenu est générée par la livraison des produits ; et
- De la vente de prestations de services relatifs à la pose de ces éléments dont la reconnaissance en revenu est générée en fonction de l'avancement des prestations.

En outre, la Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente de compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, est reconnue au moment de la livraison des produits.

#### I) Subvention d'investissement

Selon le bulletin n° 361, octobre 2001, de l'AMF, les subventions d'investissements peuvent être reclassées en compte de régularisation passif (produits constatés d'avance) et reprises au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles sont rattachées.

## 4- Notes annexes sur les postes du bilan

### 4-1) Ecart d'acquisition

Il n'y a pas d'écart d'acquisition au 31 décembre 2019.

### 4-2) Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv. Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
<b>Frais d'établissement</b>						
Frais de développement	3 022 781	3 363 124	340 343			
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	100 464	76 815	533	24 182		
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	57 704	41 179	24 525	41 050		
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. incorp.						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 180 950</b>	<b>3 481 118</b>	<b>365 401</b>	<b>65 232</b>		
<b>Terrains</b>						
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	850 901	921 589	70 688			
Autres immobilisations corporelles	131 152	116 089	12 556	27 619		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. corp.						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>982 053</b>	<b>1 037 678</b>	<b>83 244</b>	<b>27 619</b>		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>4 163 002</b>	<b>4 518 796</b>	<b>448 645</b>	<b>92 851</b>		
Dont immobilisations en crédit-bail :						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess. Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
<b>Amortissements des frais d'établissement</b>						
Amortissements des frais de développement	(1 489 436)	(1 966 693)	(477 257)			
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(56 789)	(35 561)	(2 954)	24 182		
Amortissements droit au bail						
<b>Amortissements fonds commercial</b>						
Amortissements des autres immos incorp.	(51 242)	(16 695)	(5 496)	40 043		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 597 467)</b>	<b>(2 018 949)</b>	<b>(485 707)</b>	<b>64 225</b>		
<b>Amort. sur agencements et aménagements de terrains</b>						
<b>Amortissements des constructions</b>						
<b>Amortissements des constructions sur sol d'autrui</b>						
Amortissements install tech. matériel & outill.	(509 579)	(663 334)	(153 755)			
Amortissements des autres immobilisations corp.	(100 365)	(86 414)	(13 667)	27 618		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>(609 944)</b>	<b>(749 749)</b>	<b>(167 422)</b>	<b>27 618</b>		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(2 207 410)</b>	<b>(2 768 698)</b>	<b>(653 129)</b>	<b>91 843</b>		
<b>Dont immobilisations en crédit-bail :</b>						
Amortissements des immobilisations incorporelles						
Amortissements des immobilisations corporelles						

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations incorporelles	Amortissements des immobilisations incorporelles	Dépréciations des immobilisations incorporelles	Valeur nette
<b>Ouverture</b>	<b>3 180 950</b>	<b>(1 597 467)</b>		<b>1 583 482</b>
Augmentation (Inv,Emp)	365 400			365 400
Dotation		(485 707)		(485 707)
Diminution (Cess, Remb.)	(65 232)	64 225		
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
<b>Clôture</b>	<b>3 481 118</b>	<b>(2 018 949)</b>		<b>1 462 169</b>

Libellé	Immobilisations corporelles	Amortissements des immobilisations corporelles	Dépréciations des immobilisations corporelles	Valeur nette
<b>Ouverture</b>	<b>982 053</b>	<b>(609 946)</b>		<b>372 107</b>
Augmentation (Inv,Emp)	83 247			83 247
Dotation		(167 422)		(167 422)
Diminution (Cess, Remb.)	(27 619)	27 619		
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation				
Variations de périmètre				
<b>Clôture</b>	<b>1 037 681</b>	<b>(749 749)</b>		<b>287 932</b>

#### 4-3) Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts						
Dépôts et cautionnements versés	57 066	69 566	12 500			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>57 066</b>	<b>69 566</b>	<b>12 500</b>			
<b>Actifs financiers</b>	<b>57 066</b>	<b>69 566</b>	<b>12 500</b>			

Aucune provision pour dépréciation d'immobilisations financières n'a été constatée.

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Immobilisations financières	Dépréciations sur immobilisations financières	Valeur nette
<b>Ouverture</b>	<b>57 066</b>		<b>57 066</b>
Augmentation (Inv,Emp)	12 500		12 500
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)			
Reprise			
Autres variations			
Effet de change et réévaluation			
Variations de périmètre			
<b>Clôture</b>	<b>69 566</b>		<b>69 566</b>

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dépôts et cautionnements versés	69 566			69 566
<b>Créances - Actif immobilisé</b>	<b>69 566</b>			<b>69 566</b>

#### 4-4) Stocks et en-cours

La synthèse des stocks et en-cours est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)			2018 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	14 682		14 682	30 480		30 480
En-cours de biens						
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis						
Stocks de marchandises	611 609	(60 123)	551 486	674 895	(89 983)	584 912
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>626 291</b>	<b>(60 123)</b>	<b>566 168</b>	<b>705 375</b>	<b>(89 983)</b>	<b>615 392</b>

## 4-5) Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

La synthèse des clients et comptes rattachés, des autres créances et des comptes de régularisation est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)			2018 (12 mois)		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Clôture	Valeurs brutes	Dépréciations	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	4 661		4 661	4 580		4 580
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	34 464	(22 058)	12 406	32 122	(19 940)	12 182
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	872 294		872 294	597 685		597 685
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>911 419</b>	<b>(22 058)</b>	<b>889 361</b>	<b>634 387</b>	<b>(19 940)</b>	<b>614 447</b>
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1 300		1 300	2 300		2 300
Créances fiscales hors IS- part < 1 an	50 662		50 662	79 597		79 597
Impôts différés - actif	627 271		627 271	723 318		723 318
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1 an	169 560		169 560	260 080		260 080
Autres créances - part < 1 an	105 305		105 305	137 899		137 899
Charges à répartir	7 023		7 023	9 254		9 254
Primes sur obligations - part < 1 an						
Charges constatées d'avance - part > 1 an						
Charges constatées d'avance - part < 1 an	74 437		74 437	73 946		73 946
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>1 035 558</b>		<b>1 035 558</b>	<b>1 286 394</b>		<b>1 286 394</b>
<b>Total</b>	<b>1 946 977</b>	<b>(22 058)</b>	<b>1 924 919</b>	<b>1 920 781</b>	<b>(19 940)</b>	<b>1 900 842</b>

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Total	< 1 an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes	4 661	4 661		
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	34 464			34 464
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	872 294	872 294		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>911 419</b>	<b>876 955</b>		<b>34 464</b>
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	1 300	1 300		
Créances fiscales hors IS- part < 1 an	50 662	50 662		
Impôts différés - actif	627 271	88 226	136 945	402 100
Etat, Impôt sur les bénéfices - part < 1 an	169 560	169 560		
Autres créances - part < 1 an	105 305	105 305		
Charges à répartir	7 023	3 263	3 324	436
Primes sur obligations - part < 1 an				
Charges constatées d'avance - part > 1 an				
Charges constatées d'avance - part < 1 an	74 437	74 437		
<b>Créances - Actif circulant</b>	<b>1 035 558</b>	<b>492 753</b>	<b>140 269</b>	<b>402 536</b>
<b>Total Créances</b>	<b>1 946 977</b>	<b>1 369 708</b>	<b>140 269</b>	<b>437 000</b>

## 4-6) Trésorerie nette

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
<b>VMP - Equivalents de trésorerie</b>		
Disponibilités	358 705	909 336
Intérêts courus non échus s/ dispo.		
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
<b>Trésorerie active</b>	<b>358 705</b>	<b>909 336</b>
<b>Concours bancaires (trésorerie passive)</b>		
	956	578
<b>Trésorerie passive</b>	<b>956</b>	<b>578</b>
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>357 749</b>	<b>908 758</b>
<b>Concours bancaires (dettes)</b>		
Intérêts courus non échus - passif		
<b>Trésorerie passive assimilée une dette</b>		
<b>Trésorerie à long terme</b>		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>357 749</b>	<b>908 758</b>

## 4-7) Variation des capitaux propres consolidés

Présenté en euros

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>3 447 560</b>	<b>917 244</b>	<b>(589 367)</b>			<b>(1 858 996)</b>	<b>1 916 442</b>	
Affectation du résultat N-1			(1 858 996)			1 858 996		
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 536 135	(51 427)					1 484 708	
Résultat						(930 728)	(930 728)	
Autres augmentations, diminutions								
Reclass, restruct., chang .de méth.								
Ecart de conv. - Effet de change								
Variations de périmètre								
Autres								
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>4 983 695</b>	<b>865 817</b>	<b>(2 448 363)</b>			<b>(930 728)</b>	<b>2 470 422</b>	

## 4-8) Provisions

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour pensions et retraites - part > 1 an	16 812	19 118	2 306				
Autres provisions pour garanties - part > 1 an		18 000	18 000				
Autres provisions pour garanties - part < 1 an		18 000	18 000				
Impôts différés - passif							
<b>Provisions et Impôts différés</b>	<b>16 812</b>	<b>55 118</b>	<b>38 306</b>				

La synthèse des postes autres fonds propres, écarts d'acquisition passif et provisions est la suivante :

Présenté en euros

Libellé	Autres fonds propres	Ecart d'acquisition passif	Provisions et impôts différés
<b>Ouverture</b>			<b>16 812</b>
Dotation			38 306
Reprise			
<b>Clôture</b>			<b>55 118</b>

## 4-9) Dettes financières

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - part > 1 an							
Emprunts obligataires - part < 1 an							
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 266 080	1 185 317	250 000	(330 763)			
Intérêts courus sur emprunts	474	288		(186)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	956	578		(378)			
Concours bancaires (dettes)							
<b>Dettes financières</b>	<b>1 267 510</b>	<b>1 186 183</b>	<b>250 000</b>	<b>(331 327)</b>			
Dont immobilisations en crédit-bail :							
Dettes financières							

Les caractéristiques des emprunts sont récapitulées ci-dessous :

## Emprunts existants au 31 décembre 2019

Prêteur et objet	Montant nominal en €	Taux (hors esau et garantie)	Date	Durée (et différé d'amortissement)	Garanties	Solde à rembourser au 31/12/19	Part < 1 an	De 1 à 5 ans	Part > 5 ans
CE - BFR	250 000	1,40%	janv-17	48 mois	- Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 60%	74 368	63 669	10 699	
CE - Invst	200 000	1,30%	déc-18	48 mois	Garantie BPI 70%	155 080	49 617	105 463	
HSBC Filiales	219 738	1,60%	janv-17	48 mois	- Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 60%	68 389	58 524	9 845	
BPI - Innovation	500 000	4,52%	mai-16	60 mois (21 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%	225 000	100 000	125 000	
BPI - Innovation	250 000	4,96%	mars-19	84 mois (24 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Sébastien MARIN LA FLECHE - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 30% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 50%	250 000		187 500	62 500
BPI - Innovation	250 000	4,68%	févr-16	96 mois (36 mois)	- Garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt Amorçage investissement à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	212 500	50 000	162 500	
BPI - Innovation	200 000	4,47%	mars-17	96 mois (36 mois)	- Garantie invalidité décès de M. Patrick MARCHE et Mme Florence Moulin - Garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'amorçage à hauteur de 40% - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%	200 000	30 000	160 000	10 000
<b>Total endettement brut au 31 décembre 2019</b>						<b>1 185 317</b>	<b>351 810</b>	<b>761 007</b>	<b>72 500</b>

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
<b>Emprunts obligataires</b>				
Emprunts auprès établis. de crédit - part > 1 an	1 185 317	351 810	761 007	72 500
Intérêts courus sur emprunts	288	288		
Concours bancaires (trésorerie passive)	578	578		
<b>Dettes financières</b>	<b>1 186 183</b>	<b>352 676</b>	<b>761 007</b>	<b>72 500</b>
<b>Dont immobilisations en crédit-bail :</b>				
Dettes financières				

## 4-10) Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

Présenté en euros

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs - part > 1 an		
Dettes fournisseurs - part < 1 an	1 226 792	753 893
Avances, acomptes reçus sur commandes		
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>1 226 792</b>	<b>753 893</b>
Dettes sociales - part < 1 an	213 153	333 105
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	47 318	84 731
Autres dettes - part < 1an	199 567	336 838
Produits constatés d'avance - part < 1 an		
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>460 038</b>	<b>754 674</b>
<b>Total</b>	<b>1 686 830</b>	<b>1 508 567</b>

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Présenté en euros

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Dette fournisseurs - part < 1 an	753 893	753 893		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>753 893</b>	<b>753 893</b>		
Dettes sociales - part < 1 an	333 105	333 105		
Dettes fiscales (hors IS) - part < 1 an	84 731	84 731		
Autres dettes - part < 1 an	336 838	336 838		
Produits constatés d'avance - part < 1 an				
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>754 674</b>	<b>754 674</b>		
<b>Total</b>	<b>1 508 567</b>			

## 5- Notes annexes sur les impôts différés

Présenté en euro

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	723 318	627 271	(96 047)				
Impôts différés - passif							
<b>Valeur nette d'impôt différé</b>	<b>723 318</b>	<b>627 271</b>	<b>(96 047)</b>				
<b>Dont :</b>							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (décalages temporaires)							
Fiscalité différée (écritures manuelles)	546 827	493 247	(53 580)				
Impôts différés (Activation des engagements de retraite)	4 707	5 353	646				
Impôts différés (Elim. des frais d'établissement)	171 784	128 671	(43 113)				
<b>Valeur nette par catégorie</b>	<b>723 319</b>	<b>627 271</b>	<b>(96 047)</b>				

Les actifs d'impôts différés sont enregistrés si la récupération est jugée probable. Ils sont essentiellement constitués des retraitements de consolidation sur la plus-value générée en interne de l'opération d'apport de brevets, des frais de constitution, d'augmentation de capital et d'introduction en Bourse.

Les reports déficitaires non reconnus en impôt différé à l'actif du bilan s'élèvent à 10 690 K€ au 31 décembre 2019.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et peuvent être réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

## 6- Notes annexes sur les postes du compte de résultat

### 6-11) Chiffre d'affaires

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Ventes de marchandises	8 125 611	6 239 529
Production vendue de biens	(664)	(174)
Production vendue de services		245 341
Produits des activités annexes	189 231	133 108
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 314 178</b>	<b>6 617 804</b>

### 6-12) Autres produits d'exploitation

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Production immobilisée activée	340 343	580 626
Subventions d'exploitation	169 560	248 130
Rep./Am. & Dépr. immo. incorporelles		84 151
Rep./Prov. engagements de retraite		
Rep./Dépr. sur actif circulant	94 274	202
Transferts de charges d'exploitation	20 687	33 037
Autres produits	3 186	4 306
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>628 050</b>	<b>950 452</b>

Selon le principe de prédominance de la substance sur l'apparence propre énoncé par le Règlement CRC 99-02, le groupe NEOLIFE a décidé d'opter pour la présentation du crédit d'impôt recherche dans ses comptes consolidés au poste de subvention d'exploitation.

### 6-13) Achats consommés

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Achats de marchandises	(5 596 982)	(4 938 249)
Achats d'études et prestations de services	(196 871)	(231 008)
Achats non stockés de matières et fournitures	(31 211)	(46 099)
Variation stocks de marchandises	(63 285)	13 785
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(123 744)	(124 688)
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	(15 798)	39 333
<b>Achats consommés</b>	<b>(6 027 891)</b>	<b>(5 286 925)</b>

## 6-14) Charges externes

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Locations immobilières et charges locatives	(40 445)	(44 776)
Locations mobilières et charges locatives	(62 340)	(86 972)
Autres services extérieurs	(35 137)	(49 070)
Primes d'assurances	(90 718)	(111 328)
Etudes et recherches	(73 410)	(208 770)
Personnel détaché et intérimaire		(5 577)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(474 723)	(496 229)
Publicité, publications, relations publiques	(54 025)	(55 233)
Transport	(200 701)	(188 940)
Déplacements, missions et réceptions	(123 590)	(100 134)
Frais postaux et frais de télécommunications	(20 235)	(23 954)
Frais bancaires	(24 482)	(21 292)
Autres charges externes	(4 152)	
Autres charges	(23 501)	(4 855)
<b>Charges externes</b>	<b>(1 227 459)</b>	<b>(1 397 130)</b>

## 6-15) Impôts et taxes

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Impôts et taxes sur rémunérations	(41 693)	(39 570)
Autres impôts et taxes		
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(41 693)</b>	<b>(39 570)</b>

## 6-16) Charges de personnel

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Rémunérations du personnel	(1 067 796)	(1 113 427)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(449 290)	(453 897)
Autres charges de personnel		
<b>Charges de personnel</b>	<b>(1 517 086)</b>	<b>(1 567 324)</b>

## 6-17) Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. Corp & Incorporelles	(653 128)	(667 707)
Dot./Amt. charges à répartir	(3 234)	(5 092)
Dot. aux provisions d'exploitation	(36 000)	
Dot/Prov. engagements de retraite	(2 306)	(4 420)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(66 532)	(82 511)
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>(761 200)</b>	<b>(759 729)</b>

## 6-18) Produits financiers

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Gains de change sur opérations financières		
Autres produits financiers	213	66
<b>Produits financiers</b>	<b>213</b>	<b>66</b>

## 6-19) Charges financières

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Charges d'intérêts	(53 882)	(81 550)
Pertes de change sur opérations financières		
Autres charges financières		
Dot./Amt primes de remb. des obligations		(7 890)
<b>Charges financières</b>	<b>(53 882)</b>	<b>(89 440)</b>

## 6-20) Produits exceptionnels

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	215	
Produits excep. s/ exercices antérieurs		
Produits de cession de titres (conso.)		1 093
Produits de cession d'immo. incorp.		
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres		
Produits de cession d'autres élém. actif		
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.		15 000
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>215</b>	<b>16 093</b>

## 6-21) Charges exceptionnelles

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(125 930)	(17 161)
Charges excep. sur exercices antérieurs		
VNC des titres conso cédés		(53 642)
VNC des immo. incorp. cédées	(1 008)	(84 000)

VNC des immo. corp. cédées		
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles		(4 583)
Dot. excep./Dépr. actif circulant		
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(126 938)</b>	<b>(159 386)</b>

## 6-22) Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Présenté en euros

Libellé	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
Impôt sur les bénéfices		
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	(117 235)	(144 817)
Carry-back		
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(117 235)</b>	<b>(144 817)</b>

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

Présenté en euros

Résultat avant amort/ prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	(813 493)
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28,00%
Impôt théorique	227 778
Effets des différences de base	
Effets des différences de taux	(7 230)
Effets des décalages permanents	13 191
Effets des déficits non activés	(350 974)
Ecritures manuelles sur impôt	
<b>PRODUIT D'IMPOT THEORIQUE</b>	<b>(117 235)</b>
<b>PRODUIT D'IMPOT REEL</b>	<b>(117 235)</b>

Taux effectif d'impôt

-14,4%

## 7- Autres Informations

### 7-23) Effectifs

Libellé	2019	2018
<b>Effectif moyen interne</b>	<b>15</b>	<b>17</b>
Cadres	11	12
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	5
Ouvriers		
<b>Effectif moyen total</b>	<b>15</b>	<b>17</b>

### 7-24) Engagements hors-bilan

- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 500 000 euros est garanti par :
  - Un dépôt de 25 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
  - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour l'innovation à hauteur de 40%,
  - Une garantie du fonds européen d'investissement au titre du RSI à hauteur de 40%,
  - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI en mars 2019 pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
  - Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
  - Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt pour l'Innovation à hauteur de 30%,
  - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 50%,
  - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Sébastien MARIN-LAFLECHE.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI en février 2016 pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
  - Un dépôt de 12 500 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
  - Une garantie au titre du Fonds National de garantie Prêt d'Amorçage Investissement à hauteur de 40%,
  - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%.
- L'emprunt souscrit auprès de la BPI pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :
  - Un dépôt de 10 000 euros rémunéré à la valeur du CNO TEC 5 de l'avant dernier jour ouvré du mois précédant la date du premier décaissement,
  - Une garantie au titre du Fonds National de garantie prêt pour amorçage à hauteur de 40%,
  - Une garantie du fonds européen d'investissement à hauteur de 40%,
  - La souscription d'une garantie invalidité décès de Monsieur Patrick MARCHE et de Madame Florence MOULIN.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque HSBC pour un montant nominal de 219 738 euros est garanti par :
  - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque CE pour un montant nominal de 250 000 euros est garanti par :
  - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 60 %.
- L'emprunt souscrit auprès de la banque CE pour un montant nominal de 200 000 euros est garanti par :
  - Une contre-garantie reçue de BPI France Financement à hauteur de 35 %,
  - Une contre-garantie reçue de BPI France Régions à hauteur de 35 %.

## 7-25) Rémunérations des commissaires aux comptes

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :	25 041 euros
- Honoraires facturés au titre d'autre service :	euros

## 7-26) Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.